

---

RAPPORT ANNUEL  
LE PRADO

---

2017



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

---

## SOMMAIRE

---

### INTRODUCTION

Rapport moral **du Président** 4

### PRÉSENTATION

Le **Prado** 6

### BILAN 2017

Rapport d'activité / **Chiffres clés** 12

### INNOVATION

Au cœur **des activités** 22

### COMMUNICATION

Développer **la visibilité** 28

### RESSOURCES HUMAINES

Pour un dialogue **social** 32

### LOGISTIQUE

Adapter **outils & besoins** 34

### FAITS MARQUANTS

Rétrospective **de l'année** 36

### FINANCES

Rapport de **gestion et comptes** 40

### MERCI !

Remerciements **du Prado** 44

LE PRADO

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Denis POINAS



“ Le Prado est présent sur l’Allier, la Loire, l’Ain, le Rhône et l’Isère, ce qui fait de nous une association régionale et qu’au cours de ces bientôt 160 années d’existence, l’association a grandi et s’est diversifiée, preuve de son dynamisme. Ce rapport moral souligne quelques points importants de l’année 2017 et ce, en quatre mots.

### Agile

Cet adjectif est devenu un concept de plus en plus employé non seulement pour les entreprises mais aussi pour les institutions publiques et privées. Le contraire d’agile c’est « lourdeur, lenteur, etc.. ». Ces dernières années, le Prado s’est mieux structuré, en particulier avec la création des pôles, mais nous avons encore à développer notre capacité à nous adapter aux défis de notre temps que je résumerais avec cette formule « *faire mieux à moyens constants, voire avec moins* ». Cela nous oblige à être inventifs et agiles et donc avoir confiance dans nos capacités individuelles et collectives.

En 2017, la réalité des mineurs non accompagnés (MNA) illustre bien ce défi. Le Rhône et sa Métropole, tout comme le Département de l’Isère, sont bousculés par cette arrivée massive des jeunes et nous obligent à mettre en place des prises en charge nouvelles et coûteuses.

Bien sûr, nous comprenons que les financements publics soient à la peine mais nous réaffirmons notre souhait que notre pays n’ait pas peur d’accueillir ces jeunes migrants qui frappent à notre porte.

La cinquième puissance mondiale n’aurait-elle pas les moyens de faire cela alors que des pays, comme le Liban, et ses 6 millions d’habitants accueillent 1.5 millions d’immigrés ?

Est-ce normal que l’État français se décharge largement sur les départements pour la prise en charge des MNA ?

## Transversalité

Le piège, dans toutes les organisations, est que chacun se concentre sur son établissement ; certes cela part d'une volonté de bien faire mais nous avons encore à développer la coopération entre nos établissements et services, les autres associations (comme par exemple avec Manda Life pour la remobilisation de jeunes à Madagascar) et les territoires où nous sommes implantés.

En 2017, nous nous sommes engagés sur le Département du Rhône et la Métropole de Lyon dans la construction d'une plateforme de mutualisation de moyens avec 3 autres associations importantes. De belles perspectives 2018-2019 dont nous reparlerons.

Pierre Batayron, notre trésorier, insiste souvent (à juste titre) sur la nécessité de développer le travail en réseau. Bien sûr, cela prend du temps mais, comme on dit souvent, « *seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».

## Communiquer

Très peu d'associations ont un service de communication en son sein. Le Prado s'est doté depuis quelques années, d'un petit service composé maintenant de deux personnes. C'est fondamental tant pour la communication interne que la communication externe. La refonte de notre site internet en 2017 est un succès. D'autres initiatives seront développées en 2018 et 2019, en particulier pour mieux se faire connaître et trouver de nouveaux donateurs. La cause pour l'enfance et la jeunesse est porteuse et nous pouvons mobiliser davantage de moyens humains et financiers. Nous avons à progresser dans ce domaine. Sans doute manquons nous de temps pour cela, mais sommes-nous tous convaincus que l'avenir appartient aux associations qui sauront développer leurs moyens propres ?

Nous héritons essentiellement de la générosité de donateurs du siècle dernier, notamment via d'importants legs. Ces donations ont permis à la Fondation du Prado, et de fait à l'Association, d'être solide. Mais, sachez-le, sans cette générosité, elle serait fragile et les financeurs le savent bien ! C'est pourquoi nous nous devons de maintenir et développer nos appels philanthropiques pour soutenir notre activité.

## Merci

Merci est sans doute l'un des plus beaux mots qui existent. C'est celui que les parents apprennent très tôt à leurs enfants. Celui sans lequel la vie devient pesante. Celui qui permet de reconnaître que tout n'est pas un dû mais qu'autrui est un don.

Avec le conseil d'administration je tiens à vous témoigner ma gratitude, je vous dis simplement « merci » du fond du cœur car notre association est une œuvre collective enfants et parents, salariés et administrateurs, partenaires et décideurs.

Nous avons tous à avoir de l'ambition pour le Prado, de l'ambition pour les enfants, les jeunes accueillis, leurs familles et les adultes en insertion. Que jamais nous ne soyons résignés à la misère et à la souffrance humaine. C'est parfois un dur combat qui nous oblige à être unis et à prendre le temps de se ressourcer, soi-même ou en équipe, continuellement.

L'année 2018 nous réserve de nouveaux challenges.

Vive le Prado !



## PRÉSENTATION DU PRADO

Fondé en 1860

### ---/ UNE HISTOIRE



À l'origine, le Prado est une œuvre fondée à Lyon par le Père Antoine Chevrier. Il ouvre, le 10 décembre 1860, son œuvre de première communion, un lieu pour accueillir les enfants « *qui n'ont rien, ne savent rien, ne valent rien* ».

Antoine Chevrier y accueille les enfants pauvres du quartier et des jeunes sortant de prison. Il instaure un système de « séries » : les jeunes, reçus par groupes, pendant 5 mois, reçoivent l'éducation religieuse nécessaire à la première communion, et, de ce fait, les rudiments scolaires.

Il pose, par ailleurs, les grands principes qui feront l'ossature de son œuvre :

- les enfants ne doivent pas travailler ;
- ils sont pris gratuitement en charge par le Prado ;
- l'œuvre doit vivre grâce aux dons.

En 1861, il obtient l'autorisation d'ouvrir une école libre et s'inscrit ainsi dans le grand mouvement d'éducation des enfants pauvres et en difficultés, mis en place depuis le début du siècle par des philanthropes, des pédagogues et des religieux.

L'histoire fait son œuvre : un siècle et demi plus tard, le Prado poursuit son action et est engagé auprès des enfants, des adolescents, des jeunes adultes et des adultes parmi les plus fragilisés. La providence et les valeurs chrétiennes ont cédé la place à une vision institutionnelle laïque plus simplement humaniste, qui ne préjuge pas, cependant, des opinions individuelles.

Le Prado souhaite ainsi contribuer au développement d'une société qui a comme valeurs fondatrices la liberté, la non-lucrativité et la place reconnue à chacun, quelles que soient ses difficultés. Cette vision du monde correspond à celle que nous

défendons et pour laquelle nous œuvrons quotidiennement.

### ---/ DES VALEURS ET UNE ÉTHIQUE

Le Prado, c'est la défense de valeurs humanistes ; la volonté de vouloir vivre ensemble dans le respect et l'estime de l'autre, dans le respect des règles sociales, fondement d'une laïcité respectueuse des différences, ce qui inclut une sensibilité à la dimension internationale du monde, aux caractères pluriculturels et plurireligieux de notre société, sans pour autant qu'il y ait influence organisatrice de la sphère privée sur les règles de la vie sociale.

La personne est au centre de tout projet, l'éducation se fonde sur le respect de la dignité humaine et de la liberté individuelle. Les valeurs du Prado sont en accord avec les textes et les principes qui fondent la société dans laquelle il s'inscrit, notamment :

- **la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 10 décembre 1948 ;**
- **la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989 ;**
- **la Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie, introduite par la Loi de Janvier 2002.**

Tout en évoluant, le Prado entend rester fidèle à son histoire et à sa mission première : prendre en charge les plus fragiles.

Son éthique est fondée sur quatre exigences :

- ✓ **le refus de toute forme d'exclusion ;**
- ✓ **un accueil inconditionnel où héberger, soigner, éduquer, former et insérer sont nos préoccupations quotidiennes ;**
- ✓ **une prise en charge globale prenant en compte l'individu dans son environnement ;**
- ✓ **un retour de la personne en milieu ordinaire dès que possible.**

**“ Tout en évoluant, le Prado entend rester fidèle à son histoire et à sa mission première : prendre en charge les plus fragiles ”**

**158**  
ans

D'actions en faveur des plus démunis

**1200**  
pers.

Enfants, jeunes et adultes pris en charge chaque année

**35**  
structures

Sociales, médico-sociales et d'insertion

**550**  
pro.

Professionnels engagés au quotidien

**5**  
 indép.

Ain, Allier, Isère, Loire & Rhône

## ---/ UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, 4 DOMAINES D'ACTION

Conformément à la volonté de son fondateur, la mission première du Prado est de permettre à chacun de s'insérer socialement et professionnellement pour trouver sa place dans la société.

Le Prado prend ainsi en charge des enfants, des jeunes et des adultes, au titre de la protection de l'enfance, de l'enfance en situation de handicap, de la protection judiciaire de la jeunesse ou de l'insertion par l'activité économique. Par le nombre et la diversité de ses structures, le Prado offre un panel important de réponses quant à la question d'insertion sociale et professionnelle des plus démunis.

### RÉPARTITION TERRITORIALE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



## 1/ PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Prado œuvre principalement en protection de l'enfance avec **22 établissements et services** dans ce domaine, répartis sur 5 départements (Rhône, Ain, Allier, Isère et Loire).



De 0 à 18 ans, le Prado accompagne et protège des enfants et des jeunes au parcours de vie chaotique, rencontrant des difficultés familiales, sociales, scolaires ou psychologiques.



Notre mission consiste à :

- *protéger, héberger et soigner les enfants et les jeunes qui nous sont confiés ;*
- *leur apporter l'éducation, l'instruction et la formation dont ils ont besoin ;*
- *les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie.*

La particularité du travail d'insertion sociale et professionnelle tient à l'expérience et l'engagement de chacun des professionnels dans l'accompagnement spécialisé et pluridisciplinaire de jeunes ayant des situations affectives et familiales complexes.

Pour le Prado, répondre aux problèmes des jeunes en difficulté d'ordre familial, scolaire, professionnel, psychologique et

social, c'est leur permettre de se situer :

- *par rapport à eux-mêmes : grâce à un travail individualisé au plan éducatif, social et psychologique ;*
- *par rapport à leur famille : avec un travail de rapprochement, de dialogue et de compréhension mutuels ;*
- *par rapport à la société : en ayant un accompagnement social, scolaire, professionnel, visant à les rendre autonomes.*

Quel que soit le mode de prise en charge, l'accompagnement d'un enfant ou d'un jeune doit favoriser le maintien des liens familiaux.

Il doit tendre à éviter la séparation des familles ou des fratries, dans le respect des possibilités et des besoins des personnes, de la nature de la prestation

dont elles bénéficient et des décisions de justice.

Le respect des liens familiaux est pour nous, non seulement une exigence légale, mais aussi une obligation éthique qui s'impose d'emblée.

Nous nous efforçons de nouer une relation de travail avec toutes les familles. Il s'agit de permettre à chaque jeune, au travers des entretiens familiaux, d'élaborer avec sa famille les éléments de leur histoire commune et de les accompagner dans un processus de résolution des conflits, en abordant les points de souffrance et les dysfonctionnements et en s'appuyant sur les ressources et les forces de chacun.

## 2/ ENFANCE EN SITUATION DE HANDICAP

Le Prado intervient dans l'**éducation de jeunes en situation de handicap**. Ces établissements médico-sociaux accueillent, sur notification de la **Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées** (MDMPH), des adolescents et jeunes adultes (12-20 ans) présentant des troubles du comportement et des apprentissages. L'intensité des troubles perturbe gravement la socialisation et la formation.

Ces jeunes ont des parcours scolaires atypiques, avec des périodes de déscolarisation plus ou moins longues, associées à des difficultés psycho-affectives et un contexte familial fragilisé.

Notre accompagnement porte une attention et une réponse spécifique aux besoins de chacun. L'objectif est de prévenir la rupture et de favoriser les apprentissages, les liens avec les autres, avec soi et de donner toutes les chances d'une insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

Pour ce faire, les équipes pluridisciplinaires s'appuient sur 3 axes de travail : l'éducatif, le pédagogique et le thérapeutique.



## 3/ PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Le Prado est également impliqué dans l'accompagnement de mineurs sous main de justice (mineurs délinquants) avec des structures en alternative à l'incarcération.

Le Prado gère ainsi deux **Centre Éducatifs Fermés** (CEF) et un **Service d'Investigation Éducative** (SIE).

Malgré des histoires singulières et personnelles toutes différentes, les adolescents délinquants accueillis ont en commun de multiples difficultés et des problématiques communes. Leurs parcours sont ponctués de divers traumatismes que l'on retrouve dans leur environnement familial, scolaire et social et qui ont engendré des sentiments d'échec, d'abandon, de dévalorisation. En carence de verbalisation, autre que l'insulte ou l'agression, ces jeunes sont continuellement dans le passage à l'acte. Ils sont souvent en grandes difficultés scolaires, tant par leurs comportements inadaptés que par leurs difficultés dans les apprentissages.

Le Prado les accompagne dans une démarche de responsabilisation et de socialisation. Il a pour objectif un travail dans la durée sur la personnalité du mineur, son évolution tant sur un plan psychologique que familial et social. Ces adolescents ont besoin d'un accompagnement personnalisé qui prenne en compte leur parcours, leurs difficultés, leurs besoins et leurs désirs. L'accompagnement éducatif vise entre autre à permettre aux adolescents accueillis d'intégrer des limites et des contraintes structurantes.



#### 4/ INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La mission du Prado, par le biais de **ses structures d'insertion par l'activité économique**, est de permettre à des personnes en voie d'exclusion, d'accéder à un emploi en milieu de travail ordinaire, en (ré)apprenant à travailler et à respecter les règles de l'entreprise (assiduité, professionnalisme, qualité, respect...).

Le Prado gère trois **structures d'insertion par l'activité économique** : deux chantiers d'insertion dans les domaines du maraichage-traiteur et du bâtiment 2<sup>nd</sup> œuvre et une entreprise d'insertion dans le domaine de la propreté. La vocation de ce Pôle est l'insertion sociale et professionnelle d'un public adulte éloigné de l'emploi.

L'insertion par l'économique se pense comme un sas vers l'emploi, un tremplin vers une situation d'emploi durable. Les personnes en difficultés sont mises en situation concrète de travail, dans les conditions réelles du marché. Cette mise à l'emploi est doublée d'un accompagnement social et professionnel.



## ---/ DEUX STRUCTURES JURIDIQUES

Le Prado est organisé autour de deux structures juridiques :

**Une Association**, « l'Association Prado Rhône-Alpes », déclarée à la Préfecture du Rhône le 28 Mai 1943, qui gère l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux intervenant auprès de l'enfance en difficulté. Elle assume la responsabilité et gère l'ensemble de l'action socio-éducative menée dans les différents établissements et services situés dans le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire et l'Allier.

*Dirigée par un Conseil d'Administration composé de 16 membres\** :

**Président :**

Monsieur Denis POINAS

**Vice-Président :**

Monsieur Alec BERNARD

**Secrétaire :**

Monsieur Hubert SCRIVE

**Secrétaire adjoint :**

Monsieur André PERNOD

**Trésorier :**

Monsieur Pierre BATAYRON

**Administrateurs :**

Père Philippe BRUNEL

Monsieur Patrick LAURENT

Maître Françoise MONHARD

Monsieur Christophe TALICHET

Monsieur Jean-Paul DELORME

Monsieur Jacques GRANGE

Madame Annie LACARIN

Maître Christophe RICHARD

Monsieur Patrick PERRARD

Monsieur Michel TACHON

Monsieur Marcel BACHASSON

*\*composition septembre 2018*

**Une Fondation**, « la Fondation du Prado », déclarée à la Préfecture du Rhône le 28 Janvier 1950 et reconnue d'Utilité Publique en 1951, qui garantit la pérennité et le développement de la mission que son fondateur a initié. Elle met à disposition de l'Association Prado Rhône-Alpes les bâtiments nécessaires à l'exercice de sa mission. Elle peut décider de financer des activités ponctuelles mais aussi de soutenir la création et le développement d'actions correspondant à des besoins émergents, comme Prado Entreprendre par exemple.

*Dirigée par un Conseil d'Administration composé de 11 membres\** :

**Président :**

Monsieur Denis POINAS

**Vice-Président :**

Monsieur Alec BERNARD

**Secrétaire :**

Monsieur Hubert SCRIVE

**Secrétaire adjoint :**

Monsieur Pierre BATAYRON

**Trésorier :**

Monsieur Anthony PETER

**Administrateurs :**

Père Philippe BRUNEL

Monsieur Patrick LAURENT

Maître Françoise MONHARD

Monsieur Christophe TALICHET

Monsieur Jean-Paul DELORME

Monsieur Jacques GRANGE

*\*composition septembre 2018*

**“** *Fidéliser les professionnels,  
décloisonner les dispositifs,  
mutualiser les pratiques et  
assurer l'équilibre financier*

# BILAN D'ACTIVITÉ

**Pour un meilleur accompagnement des publics**

*La mission du Prado est d'accompagner des publics en difficultés pour éviter toute situation de rupture scolaire, familiale, sociale, professionnelle... L'objectif étant de permettre aux personnes de maintenir des liens constructifs et de garder une place dans la société. Pour cela, nos structures d'accueil doivent rester ouvertes sur l'extérieur, attentives à l'évolution des besoins des enfants, des jeunes ou des adultes accueillis, et prêtes à adapter leurs pratiques aux problématiques rencontrées.*

*C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les établissements en 2017 avec la volonté constante d'adapter leur fonctionnement aux besoins des publics : déménagement du Centre Éducatif Fermé (CEF) de la Loire, passage en dispositif pour les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), accueil de mineurs non accompagnés pour les pôles Isère et Lyon Métropole, développement, consolidation et stabilisation du Pôle Prado Entreprendre...*

Pour que ces objectifs soient réalisables et portés par tous, nous devons :

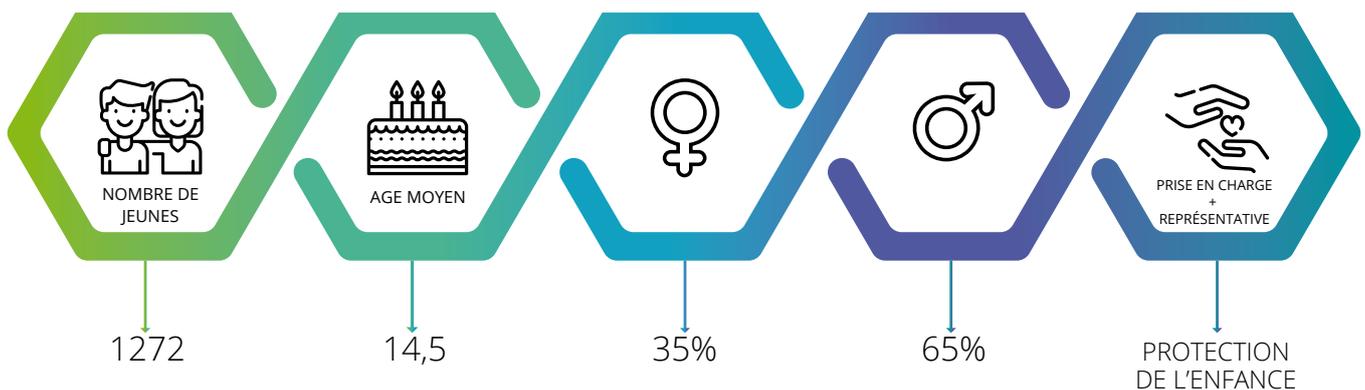
**1/ Fidéliser les professionnels** et stabiliser les équipes afin d'assurer des accompagnements de qualité et développer de nouvelles modalités tenant compte d'une continuité des parcours de chacun

**2/ Décloisonner les dispositifs** pour être en mesure de proposer des prises en charge en fonction de l'évolution des besoins des jeunes sans que les frontières institutionnelles, administratives, organisationnelles et juridiques entravent leur parcours

**3/ Mutualiser les pratiques** au sein du Prado mais aussi en externe, en coopérations inter-associatives

**4/ Assurer l'équilibre financier** des entreprises et chantiers d'insertion par l'activité économique pour qu'ils s'inscrivent dans la durée en toute sérénité

## QUELQUES CHIFFRES 2017



## ---/ PÔLE CEF

Le Pôle CEF est composé de deux Centres Éducatifs Fermés (CEF), situés sur les communes de Saint Germain Lespinasse dans La Loire et de Lusigny dans l'Allier.

Ces établissements, relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, accueillent des adolescents de 13 ans à 18 ans placés par un magistrat, à la suite d'actes délictueux ou criminels. Ce placement constitue une alternative à l'incarcération.

### DÉMÉNAGEMENT ET FERMETURE TEMPORAIRE

L'année 2017 aura été marquée par la préparation du **déménagement du CEF de l'Hôpital-le-Grand** sur la commune de Saint Germain Lespinasse. Ce déménagement a été motivé par le fait que l'établissement ne répondait plus aux obligations d'accessibilité imposées par la loi Ad'AP de 2015.

La mise aux normes aurait nécessité d'engager des travaux conséquents, sur un bâtiment dont Le Prado n'était pas propriétaire.

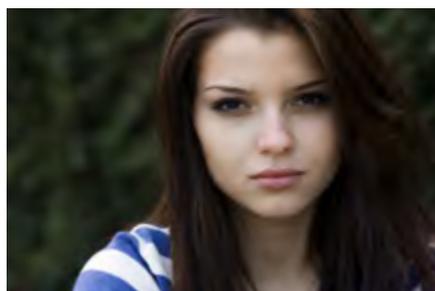
Celui-ci a donc préféré investir et construire sur-mesure un lieu adapté à l'accueil des jeunes placés sous main de justice sur la commune de Saint Germain Lespinasse, qui a réservé un très bon accueil à cette implantation. Ce nouveau CEF, dit de la Teyssonne, accueillera, comme le précédent, **12 garçons âgés de 13 à 16 ans** pour une prise en charge de 6 mois, renouvelable une fois.

**Le challenge 2018** est de constituer une équipe stable de professionnels dans la mesure où de nombreux salariés n'ont pas suivi le déménagement. L'implication de tous est nécessaire afin d'assurer pleinement l'activité, de porter le projet d'établissement et d'investir les nouveaux locaux.

Pour le **CEF de Lusigny**, l'année 2017 a été marquée par une fermeture totale et provisoire de l'établissement, suite à un sinistre de dégât des eaux pour malfaçon dans les chambres des jeunes. L'établissement a ainsi dû fermer 8 mois pour réhabiliter les locaux et a réouvert le 10 août 2017.

Durant ce temps, les salariés ont été maintenus dans leur fonction et une partie de l'équipe a prêté main forte à un autre établissement du Prado, **le Foyer d'Accueil d'Urgence de L'Oriel** dans le Rhône.

Pour le **CEF du Bourbonnais**, il s'agira en 2018 de reconstituer une équipe de direction, d'assurer pleinement son activité, de pérenniser et développer les partenariats et d'imaginer des synergies entre les deux CEF, désormais plus proches géographiquement.



## ---/ PÔLE DITEP

*Le Pôle DITEP du Prado est composé de deux Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) et d'un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), situés à Lyon.*

*Ces établissements, relevant du secteur médico-social, accueillent des adolescents et jeunes adultes (12-20 ans) présentant des troubles du comportement et des apprentissages.*

*En fonction de leurs besoins, ils sont pris en charge selon différentes modalités : mode ambulatoire, accueil de jour en semi-internat ou internat de semaine.*

### PASSAGE EN DISPOSITIF

L'année 2017 a été marquée par la sortie du décret du 24 avril relatif au **fonctionnement des établissements et services médicaux-sociaux en dispositif**.

L'année a donc été consacrée à préparer cette mutation qui va bouleverser les fonctionnements institutionnels et les pratiques des professionnels, aussi bien dans l'accompagnement des jeunes que dans le lien avec les familles ou encore dans les modalités du travail partenarial.

En effet, il s'agit désormais de pouvoir combiner, associer, déployer les prises en charge en fonction de l'évolution des besoins des jeunes sans que les contraintes diverses et variées entravent leur parcours.

Ainsi, des jeunes accompagnés à **l'Institut Antoine Chevrier, à l'Institut ou au SESSAD Élise Rivet** pourront bénéficier de toutes les modalités d'accompagnement, des projets et des compétences des professionnels de chacun des établissements et services.

La priorité en 2017 a donc été d'accompagner les professionnels à cette mutation, pour que les bénéfices concrets sur l'accompagnement des jeunes soient mesurables dès 2018. Ce dispositif en construction sera rapidement mis à l'épreuve.

En 2018, nous allons innover, inventer, donner vie à de nouvelles modalités d'accompagnement, en fonction des situations singulières des jeunes, pour une prise en charge au plus près de leurs besoins au sein du dispositif DITEP.





## ---/ PÔLE PRADO ENTREPRENDRE

*Le Pôle Prado Entreprendre, situé en Isère, est constitué de 3 structures d'insertion par l'activité économique : 2 chantiers d'insertion dans les domaines du maraîchage-traiteur et du bâtiment 2<sup>nd</sup> œuvre et une entreprise d'insertion dans le domaine de la propreté. La vocation de ce Pôle est l'insertion sociale et professionnelle d'un public adulte éloigné de l'emploi.*

### STABILISATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

L'année 2017 a été une année de consolidation du Pôle Prado Entreprendre, après sa constitution en 2016 et le regroupement des 3 structures qui œuvraient jusqu'alors en forte autonomie. L'année aura aussi été marquée par le déménagement de 2 structures sur le même territoire pour des risques de non conformité des bâtiments précédemment occupés.

L'année s'est achevée sur un quasi équilibre financier du Pôle, après plusieurs années de déficits chroniques. Cette situation s'explique par une meilleure synergie entre les activités, le développement des ventes de « paniers bio », une charge exceptionnelle de travail dans le bâtiment et une meilleure maîtrise des coûts.

En 2017, ce Pôle, dans son ensemble, aura accueilli et mis en situation d'emploi **106 personnes sous contrat d'insertion**.

**La moyenne des sorties dynamiques** a été de 71% sur les trois structures.

L'année 2018 sera une année de transition et de stabilisation de l'équipe du Pôle suite aux nombreux changements de personnel intervenus en début 2018 (50 % de l'effectif renouvelé). Au-delà de la poursuite d'un accompagnement social le plus efficace possible pour les salariés en insertion, le pôle s'attachera à réaliser les objectifs suivants :

- La réorganisation de l'activité « bâtiment » et la diversification de sa clientèle ;
- Le développement de l'activité maraîchage avec l'augmentation des surfaces cultivables ;
- Le rapprochement et le développement de nouvelles synergies avec les autres Pôles du Prado.

## ---/ PÔLE ISÈRE

*Le Pôle Isère du Prado est composé de cinq établissements et services relevant de la Protection de l'Enfance : deux internats (l'un accueillant des enfants âgés de 4 à 12 ans, l'autre des adolescents de 15 à 18 ans), deux Services de milieu ouvert où les professionnels interviennent à domicile auprès d'enfants ou d'adolescents en difficultés, et un Service Appartement Insertion (SAI) qui accompagne des jeunes à l'apprentissage de l'autonomie au sein de studios individuels ou en colocation.*

### ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PUBLICS

L'année 2017 a été marquée par l'arrivée massive sur le territoire des **Mineurs Non Accompagnés (MNA)**, jeunes étrangers arrivants seuls sur le territoire français. Ces mineurs étant, de fait, privés de la protection de leur famille, sont pris en charge dans le cadre de la Protection de l'Enfance.

Le Département de l'Isère a été l'un des Départements à accueillir le plus de MNA en 2017, demandant ainsi aux associations du territoire de prendre en charge ce nouveau public.



“ *Le Prado soutient les initiatives d'insertion par l'activité économique pour les publics éloignés de l'emploi* ”

En juillet, nous avons donc **ouvert 8 nouvelles places au Service Appartement Insertion (SAI)** pour accueillir en semi autonomie, dès le mois d'août, ces jeunes. Nous avons tout mis en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles et mettre en place un accompagnement spécifique à ce public bien particulier, qui diffère de nos prises en charge habituelles.

En interne, l'année 2017 a été marquée par une réorganisation

de l'équipe des cadres de Direction avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service et la réorganisation des responsabilités entre les deux chefs de service du Pôle.

Il sera nécessaire en 2018 de renforcer l'équipe de cadres intermédiaires dont l'éloignement géographique des services dont ils ont la charge ne permet pas un suivi suffisamment étayé des équipes et des jeunes.

## ---/ PÔLE RHÔNE-MÉTROPOLE

*Le Pôle Rhône Métropole du Prado est composé de neuf établissements et services : 4 lieux de vie pour adolescents, une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), un Foyer d'Accueil d'Urgence, un service de soutien à la parentalité, un service dédié à l'insertion professionnelle des jeunes et un service qui accompagne des jeunes à l'apprentissage de l'autonomie au sein de studios individuels ou en colocation.*

### ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PUBLICS ET IMPULSER DE NOUVELLES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Comme sur l'Isère, l'année aura été marquée par l'arrivée massive de **Mineurs Non Accompagnés (MNA)**. Nos établissements ont été régulièrement sollicités pour les prendre en charge, souvent en urgence. Les acteurs éducatifs, en l'état de leurs compétences et de leurs pratiques « traditionnelles », ne disposaient pas ou insuffisamment d'outils adaptés pour répondre aux besoins spécifiques de ce public (interculturalité, interprétariat, vulnérabilité liée aux parcours migratoires, etc.). Cette évolution nous a conduits à ajuster nos pratiques et à organiser des formations spécifiques pour les professionnels, avec entre autre l'association Forum Réfugiés.

L'année 2017 a également été marquée par une restructuration du Pôle avec la constitution d'une équipe de direction stable et le souhait de développer la transversalité entre les différents établissements et services du Pôle. À ce titre, des formations

inter-établissements ont été organisées en 2017 sur des thématiques transversales repérées telle que la radicalisation. Des actions de formations, des réunions de travail par catégorie professionnelle ont également été mises en place (rencontres de psychologues, de veilleurs de nuit, etc.). Ces initiatives seront renforcées en 2018 pour continuer à développer la transversalité au sein du Pôle.

En 2018, nous souhaitons également mobiliser les professionnels sur la question des jeunes sortant de nos dispositifs via notamment :

- la mise en place de parrains/marraines de proximité ;
- l'étayage des réseaux de connaissance pour les jeunes sans solution familiale à la sortie ;
- des passerelles vers des logements accompagnés.



## ---/ PÔLE BOURG

*Le Pôle Prado Bourg est composé de 5 établissements et services : hébergement collectif ou individuel pour les grands adolescents, accueil de jour pour des jeunes déscolarisés (SAFIR), intervention à domicile en soutien à la parentalité (Safren) et évaluation de situation de mineurs en difficulté pour aider les magistrats à décider de la réponse (judiciaire ou éducative) à apporter (SIE).*

### DES PROJETS ET DES HOMMES AU SERVICE D'UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

En 2017, chacun de ces services a répondu aux missions attendues et a parfois réalisé une activité au-delà des objectifs fixés. Ceci n'aurait pu se faire sans l'engagement quotidien des professionnels qui composent le Pôle.

L'année 2017 a été marquée par la finalisation, pour tous les établissements et services du Pôle, d'un projet spécifique qui prend ses racines dans **un projet d'établissement commun fédérant l'ensemble de nos activités**. Nous avons le souci permanent de maintenir une cohérence et une cohésion entre chacune d'entre elles.

Le développement d'actions communes, de formations partagées et de partenariats extérieurs forts permet de construire progressivement une identité au Pôle et des prises en charge en complémentarité qui profitent aux jeunes, leur permettant ainsi de bénéficier de l'ensemble des activités que nous développons sur les différents services.

Les acteurs du Pôle s'inscrivent par ailleurs dans une démarche d'ouverture et de recherche de réponses adaptées aux

situations particulières auxquelles nous sommes régulièrement confrontés : accompagnement de jeunes en errance, accueil en studio de jeunes mineurs ne supportant plus le collectif...

Le service favorisant l'insertion des jeunes (**SAFIR**) se construit ainsi progressivement une identité, pendant que l'hébergement invente de nouvelles formes d'accueil pour les grands adolescents et que le service d'accompagnement à la parentalité (**Safren**) adapte ses pratiques aux situations individuelles de chaque famille.

**Le service d'investigation éducatif (SIE)**, malgré les contraintes imposées par sa mission, développe des spécificités dans les temps de rencontre et d'accueil par le croisement et la pluridisciplinarité des regards qui sont reconnues et valorisées par nos partenaires.

L'année 2018, le Pôle poursuivra cette démarche et la consolidera dans l'esprit d'ouverture qui le caractérise.



## ---/ PÔLE BUGEY

*Le Pôle Prado Bugey est composé de 3 Maisons d'Enfants à Caractère Social, d'un Service d'Accueil Familial Éducatif et offre la possibilité, par l'intermédiaire d'un partenariat avec l'Association Manda Life, de faire partir en séjour de remobilisation 3 jeunes du Département de l'Ain à Madagascar.*

### UNE ANNÉE DE STABILISATION ET DE QUESTIONNEMENTS

À ce jour, le Pôle est en capacité d'accueillir **42 adolescents âgés de 13 à 18 ans**. Prado Bugey, par la diversité et la complémentarité des prises en charge proposées dans ses sites et services, offre aux usagers une prise en charge individualisée et un accompagnement adapté à leur problématique. Nous avons la possibilité de proposer des parcours aux adolescents qui nous sont confiés au sein même de Prado Bugey afin d'éviter les ruptures de prise en charge.

En 2017, le Pôle a poursuivi son travail d'ouverture sur l'extérieur avec les établissements scolaires, les entreprises, artisans et commerçants du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes accueillis. Notre service de familles d'accueil a connu des difficultés avec le départ de familles en cours de l'année.

Dans l'attente de candidats sur ces postes, nous avons été sollicités par le Département pour partager notre expertise et venir en soutien à leurs assistants familiaux qui se trouvaient en difficulté.

L'année 2017 a également été marquée par la conduite d'une réflexion pour réorienter certains projets d'établissements du Pôle afin de proposer des prises en charge autres que le « tout internat ». Nous nous réinterrogeons ainsi sur l'avenir de nos

structures actuelles aux vues des évolutions des publics, des possibilités de prise en charge, des contraintes administratives, législatives et réglementaires qui complexifient fortement nos organisations et fonctionnements.

L'année 2018 augure ainsi des échanges et des discussions avec le Département de l'Ain sur les évolutions et attentes en vue de la renégociation de la convention tri annuelle de financement 2019-2021.

Autre enjeu fort pour 2018 : **le départ à la retraite du Directeur du Pôle Prado Bourg** qui amène à réinterroger l'organigramme actuel de l'Ain. La pertinence de réunir les 2 territoires de Prado Bourg et Prado Bugey en un seul et même **Pôle « Prado Ain »** devra être confirmée sur l'année 2018.





## CONCLUSION **ET PERSPECTIVES 2018**

**“ Vers une organisation plus fluide et fonctionnelle pour un meilleur accompagnement des personnes accueillies ”**

*L'année 2018 sera une année de transition entre deux directions avec l'arrivée à mi-année d'une nouvelle Directrice Générale. Ce sera l'occasion de clarifier notre organisation pour plus de lisibilité et de transparence, à l'interne comme à l'externe.*

Nous souhaitons vivement poursuivre les dynamiques déjà engagées, notamment :

- ✓ Continuer à développer plus de concertation, de synergies et de passerelles entre les différents établissements et services pour que les jeunes soutenus par le Prado puissent bénéficier de toutes les modalités d'accompagnement qui pourraient leur être bénéfiques ;
- ✓ Développer davantage de coopérations entre les établissements de la protection de l'enfance et le Pôle Prado Entreprendre œuvrant dans le champ de l'insertion par l'activité économique, afin que les jeunes soient mieux préparés à la construction de leur avenir professionnel ;
- ✓ Développer la transversalité, l'innovation, les mutualisations, les partenariats, le travail en réseau, les instances de réflexion inter-associatives afin de faire évoluer nos pratiques en nous enrichissant mutuellement, dans l'intérêt des publics que nous accueillons.

**“ Convaincre de l'enjeu des projets innovants pour faciliter l'insertion et faire évoluer les pratiques ”**

---

## INNOVATION SOCIALE

*Au cœur de l'activité du Prado*

---

Cette partie de l'activité du Prado est assurée par la Fondation, adossée à l'association qui prend enfants et jeunes en charge, et a pour mission de :

- ✓ **Développer les projets innovants** pour expérimenter des solutions qui pourront faire évoluer la prise en charge des publics
- ✓ **Collecter des ressources** pour mettre en œuvre ces projets et partager avec des partenaires impliqués
- ✓ **Construire les réseaux externes** pour faciliter l'insertion des jeunes et ouvrir les établissements vers l'extérieur

Au Prado, l'innovation sociale se développe selon deux axes majeurs de travail :

### 1--/ DES PROJETS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES

La mise en œuvre de projets aux thématiques, formes et modes d'expérimentation très diverses mais qui ont tous pour objectif d'apporter des solutions aux problématiques rencontrées par les enfants et les jeunes fragiles.

En 2017, plus de 15 projets étaient en cours de définition, élaboration ou mise en œuvre sur 3 grandes thématiques concrétisées ici par quelques exemples :

#### INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

**B20 - Se former autrement** : une formation innovante et adaptée aux métiers du bâtiment second œuvre pour les publics fragilisés.

**Passerelles** : des modules adaptés de Cours de Français Langue Etrangère et alphabétisation pour les mineurs non accompagnés.

**Repères - parrains/marraines du Prado** : une mise en place de parrainages de proximité pour les jeunes mineurs non accompagnés pris en charge dans les internats.

**Socio-esthétique** : des ateliers collectifs et des séances de socio-esthétique pour prendre soin de soi, se reconstruire, agir sur la santé et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

**Bourses Coup de Pouce** : un soutien financier individuel pour accompagner le projet professionnel du jeune.

#### AUTONOMIE

**Accès au logement** pour les jeunes en construction de projet professionnel ou les jeunes en situation précaire

**Entretenir son logement** : formation pratique sur les gestes et trucs à savoir pour bien vivre son appartement au quotidien

**Un permis pour l'insertion** : formation adaptée au permis de conduire au sein d'une auto-école sociale

#### LIEN AVEC LES FAMILLES

**Ces Années Incroyables** :

Un programme américain de parentalité positive avec la formation des professionnels, chargés ensuite d'animer des sessions pour les familles visant à améliorer la relation parent/enfant et résoudre les situations difficiles.

**Cantin 2ème cercle - sécuriser la sortie** :

Un dispositif pour accompagner les jeunes du foyer du Cantin à identifier et étayer un cercle de personnes bienveillantes de leur cercle personnel qui pourront être ressources au moment de leur sortie du foyer.

## LES MOYENS POUR MENER CES PROJETS

### // Les partenariats avec les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire :

- + Les Clés de l'Atelier
- + Hélène Bunzli et Aurélie Delabre, socio-esthéticiennes
- + AMEJ
- + Fondation OVE
- + AILQJ
- + Langues Comme Une
- + Horizon Parrainage
- + Apprentis d'Auteuil
- + Alynea
- + Raphaël Patout – La Chambre Noire
- + Incredible Years

### // Ressources bénévoles et matérielles :

Le soutien au Prado et à son action se concrétise également par des soutiens bénévoles :

- + soutien scolaire ;
- + ateliers collectifs scolaires, professionnels ou de loisirs ;
- + chantiers solidaires réalisés par des entreprises partenaires qui mobilisent leurs salariés.

Ainsi que des soutiens matériels :

- + accès à moindre coût à des achats d'équipement ou de fonctionnement ;
- + don de matériel ;
- + prêt de salles.

## 2--/ LE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX AU PROFIT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DU PRADO

*Au-delà des projets innovants, l'insertion professionnelle des jeunes se construit tous les jours, sur les territoires, avec les équipes, en lien avec l'équipe Partenariat.*

### POUR CELA, LE PRADO A IMPULSÉ UNE DYNAMIQUE CONCERTÉE :



Le Réseau des référents Insertion du Prado : groupe de professionnels du Prado qui a pour vocation d'échanger sur ses pratiques, mutualiser des outils, mener des réflexions communes, mettre en place des partenariats ...

Les liens avec les entreprises sur les territoires : les référents insertion et les équipes éducatives nouent des contacts avec les entreprises proches de leurs établissements et services pour permettre aux jeunes de pouvoir découvrir les métiers, faire leurs stages de découverte ou de formation professionnelle ...

Partenariat avec le **Centre des Jeunes Dirigeants** (CJD) de Lyon : engagé en 2014, ce partenariat précieux pour le Prado se concrétise par l'organisation mensuelle d'une commission dédiée « **Valeurs en action** » composée d'entrepreneurs engagés, qui se portent volontaires pour accueillir des jeunes en stage et ainsi accompagner leur projet professionnel. Les échanges y sont très riches et les découvertes mutuelles pour les jeunes, les équipes éducatives, comme pour les entrepreneurs ainsi que leurs salariés.

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES COLLECTÉES POUR MENER SES PROJETS

### // Mécénat des Fondations et entreprises :

Il permet de financer ou de soutenir, grâce à des soutiens matériels, l'ingénierie, la mise en œuvre et l'évaluation des projets innovants.

### // Dons :

Le Prado fait appel à la générosité du public pour soutenir ses actions via deux campagnes annuelles de collecte menées par le service Communication. Ces dons constituent un complément de ressources pour les projets innovants cités précédemment, mais aussi pour d'autres actions spécifiques telles les événements artistiques ou projets liés à la notoriété du Prado.

### // Campagnes de crowdfunding :

Elles sont menées ponctuellement par le service Communication. Le crowdfunding est une méthode de collecte participative visant à financer des projets spécifiques. Ainsi, en 2017, le Prado a collecté 3 300 € pour équiper des appartements afin d'accompagner des jeunes vers l'autonomie (projet en partenariat avec l'association AILJOJ).

### // Taxe d'apprentissage :

Chaque année, le service Communication collecte la Taxe d'apprentissage pour soutenir l'insertion professionnelle. Elle est reversée aux jeunes des ITEP du Prado. Elle permet ainsi d'acheter des équipements adaptés à leur handicap pour les accompagner dans les apprentissages et la découverte de différents métiers au travers d'ateliers professionnels.

“

**Faustine Waeckel, responsable partenariats et projets, a quitté ses fonctions en septembre 2017 pour de nouveaux horizons professionnels. Nous la remercions pour son engagement et l'énergie qu'elle a déployée au bénéfice du développement de l'innovation et des projets du Prado.**

## ENJEUX POUR 2018

- Insuffler l'innovation sociale dans les pratiques des équipes, les accompagner dans la construction des réponses aux besoins qu'elles identifient
- Aller à la rencontre de nouveaux partenaires entreprises sur les territoires qui souhaitent s'engager avec nous mais aussi créer l'échange avec les enfants et les jeunes
- Mobiliser de nouveaux bénévoles qui ont envie de soutenir les actions du Prado en faveur des enfants et des jeunes
- Evaluer l'impact des projets et convaincre les décideurs de leur pertinence afin qu'ils participent à faire évoluer les politiques publiques

## FOCUS 2017

### 1ère Edition des Bourses Nova

La Fondation du Prado a décidé en 2017 d'affecter un budget de 15 000 € pour financer des projets construits par les jeunes et les équipes salariées du Prado. Après avoir répondu à un appel à projets interne, les projets retenus ont été sélectionnés par un Comité composé d'un administrateur du Prado, du Directeur Général, de la Responsable Communication et de membres salariés tournants représentatifs des différents pôles du Prado.

Instaurées pour être reconduites tous les ans, les Bourses Nova permettent de mettre en valeur le dynamisme des équipes et de concrétiser des projets inventifs et qui nécessitent la participation des professionnels et des jeunes ensemble.

En 2017, les lauréats étaient :

#### REPAIRE

**Foyer du Cantin (Fontaines Saint Martin)**

Mener des travaux d'amélioration du lieu de vie des jeunes avec leur participation active.

#### LES VOIX DU SENSIBLE, LES RIMES RICHES

**Institut Antoine Chevrier (Lyon)**

Apprentissage du métier de SpectActeur culturel et création d'un livre Audio pour l'association « Les donneurs de voix ».



#### L'ART DANS MA VIE

**SAFIR Institut Antoine Chevrier (Lyon)**

Création de productions artistiques et organisation d'une exposition au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

#### AÉRO PRADO

**Centre Educatif Fermé du Bourbonnais (Lusigny)**

Création d'une section aéro-modélisme au sein du CEF.

#### COURIR UNIS

**Pôle Bourg**

Entraînements pendant l'année et participation, avec l'association des Paralysés de France, à la course de l'Intégration à Marseille.

#### LA COUSERIE

**Prado l'Autre Chance (Fontaines Saint Martin)**

Implantation d'un atelier métiers de la mode à Prado l'Autre Chance afin de diversifier l'offre des ateliers proposés et de faire découvrir un secteur d'emploi potentiel.

#### PROJET JAPON

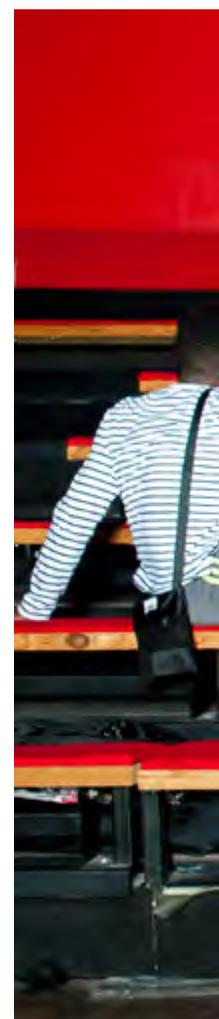
**Institut Elise Rivet (Lyon)**

Éventail d'activités transversales sur la thématique du Japon à destination de jeunes passionnés par cette culture avec organisation d'une exposition en fin d'année des travaux réalisés.

**“ Penser des projets pour répondre aux besoins peu ou mal satisfaits des publics accueillis**



“ **La politique de communication du Prado vise à faire connaître et promouvoir ses actions auprès du grand public** ”



*Photo, en haut à gauche  
Fêtes de la Lumière 2017.*

*Photo, en bas à gauche  
"Mon moi rêvé"  
© Jim Ouzi pour le Prado*

*Photo, en haut à droite  
Les jeunes du Prado lors du projet "Mon moi rêvé" au Théâtre de la Croix-Rousse.*

---

## COMMUNICATION MODERNISATION

---

### *Développer la visibilité du Prado*

---

**La Responsable Communication** est rattachée au Directeur Général. Elle veille à la cohérence globale de la communication institutionnelle du Prado tant au niveau du discours que de l'identité graphique, en interne comme en externe. Elle assure également une activité de collecte de fonds auprès du grand public.

Elle travaille en lien étroit avec **la Responsable Innovation Sociale**. En 2017, une chargée de communication et projets est venue renforcer l'équipe pour une durée temporaire d'un an.

« L'art et la culture ont toujours fait partie de l'ADN du Prado. C'est pourquoi les projets artistiques nous semblent être un bon levier pour développer la notoriété. Ils permettent de faire découvrir ses actions ainsi que les capacités exceptionnelles de création des jeunes accompagnés »



En 2017, la stratégie de communication avait pour principaux objectifs de :

- ✓ **moderniser** l'image du Prado et de **professionnaliser** ses outils de communication ;
- ✓ **faire connaître** nos activités et de développer la visibilité du Prado auprès du grand public ;
- ✓ **assurer une visibilité** aux projets innovants ;
- ✓ **développer la collecte** de fonds auprès des particuliers pour soutenir notre action.

2017 a été marquée par la médiatisation de deux projets artistiques d'envergure :

#### --/ LUMIÈRE SUR LE PARCOURS D'UN HOMME EN DEVENIR

La création artistique « **Lumière sur le parcours d'un Homme en devenir** » réalisée par les artistes *Nicolas Ticot* et *Jorge Costa* ainsi que *les jeunes du Prado*. Cette déambulation lumineuse et sonore, symbolisant le chemin d'un jeune accueilli, devait initialement être présentée dans le cadre de la Fête des Lumières 2015 puis 2016. Le contexte n'ayant pas permis de maintenir le projet, le Prado l'a dévoilé dans le cadre d'une soirée privée interne (salariés, jeunes et familles) et externe (financeurs, partenaires, donateurs).

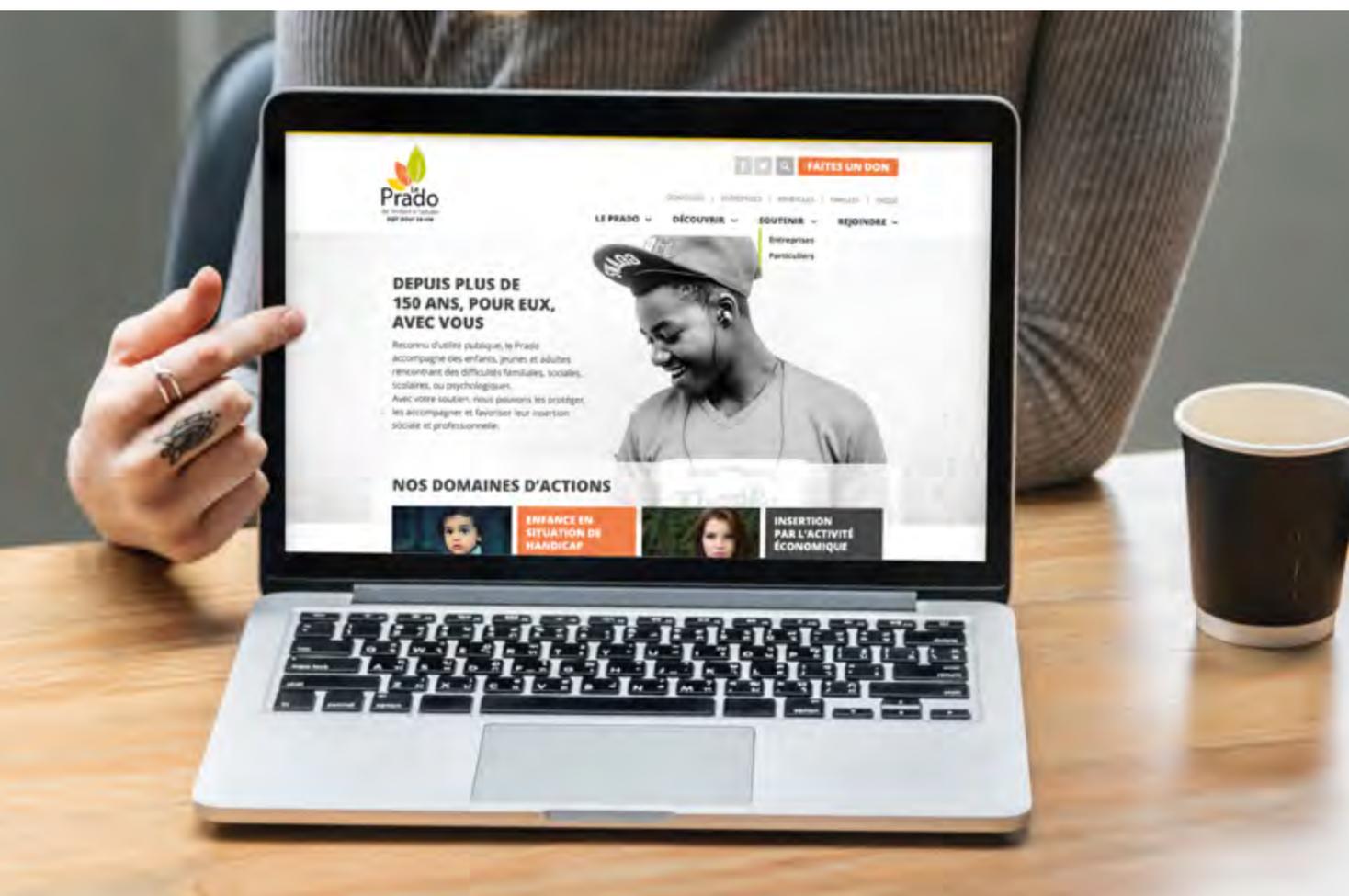
#### --/ MON MOI RÉVÉ

L'exposition photographique « **Mon Moi Révé** » réalisée par *Raphaël Patout*, *Jean-Michel Touzin* et *les jeunes du Prado*. Un travail artistique de plusieurs semaines pour réaliser 8 portraits de jeunes reflétant leur Moi idéalisé. Ce travail a été exposé à la Mairie du 7<sup>e</sup> et du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon ainsi qu'au théâtre de la Croix Rousse.

## UN NOUVEAU SITE INTERNET

L'année 2017 a aussi été marquée par **la refonte du site internet**, véritable vitrine de l'institution. Après près de deux ans de travail, le nouveau site, [www.le-prado.fr](http://www.le-prado.fr), a été mis en ligne début décembre 2017. La principale nouveauté est le module de dons : particuliers ou entreprises pourront désormais soutenir les actions du Prado en ligne.

Ce nouveau site, plus graphique et épuré, s'inscrit dans les objectifs de modernisation de l'image du Prado et de présence sur le digital.



**CRÉER** collecter  
écrire **CONSEILLER**  
*accompagner*  
**IMAGINER** défendre  
structurer **PILOTER**  
**garantir** développer  
**REPRÉSENTER**

## --/ CHIFFRES CLÉS

FACEBOOK

**84** NOUVELLES MENTIONS J'AIME  
**135** PUBLICATIONS

CAMPAGNES

**39** NOUVEAUX DONATEURS  
**1** CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR UN PROJET INNOVANT (15313 € RÉCOLTÉS)

LIGNES DE VIE

**4** NUMÉROS PAR AN  
**5600** EXEMPLAIRES DIFFUSÉS AUX SALARIÉS, FINANCEURS, PARTENAIRES ET DONATEURS DU PRADO

WWW.LE-PRADO.FR

**1** NOUVEAU SITE INTERNET MISE EN LIGNE EN DÉCEMBRE 2017  
**82251** PAGES VUES DEPUIS SA MISE EN LIGNE (DÉC.17 > AOÛT 18)  
**10** DONS EN LIGNE EN DÉC. 2017 DONT 7 NOUVEAUX DONATEURS

EVENT

**8** ÉVÈNEMENTS POUR LEQUEL LE SERVICE COMMUNICATION S'EST MOBILISÉ  
 3 EXPOS, SÉMINAIRE, AG, GNDA, FÊTE DES LUMIÈRES, SOIRÉE CADRES

## “ ENJEUX 2018

- ✓ Renforcer l'équipe de manière pérenne et développer plus de synergies entre les stratégies Communication et Innovation Sociale
- ✓ Finaliser la refonte des outils de communication du Prado
- ✓ Continuer à développer la notoriété par de nouveaux canaux
- ✓ Développer la collecte de fonds pour soutenir nos actions
- ✓ Doter le Prado d'outils de communication interne adaptés aux problématiques de partage et décloisonnement des différentes activités et services

## BILAN RESSOURCES HUMAINES

*Pour un dialogue social de qualité*

### ---/ PÉRENNISER L'EMPLOI



L'année 2017 a été marquée par une place importante faite au dialogue social via la négociation du **Plan de Sauvegarde de l'Emploi** et **d'accords d'entreprise**.

Le Prado a fait le choix de négocier un **Plan de Sauvegarde de l'Emploi**, dans le cadre du déménagement d'un de ses deux Centre Educatifs Fermés, le CEF 42, avec les organisations syndicales plutôt que de définir unilatéralement un Plan de Sauvegarde de l'Emploi avant validation par la DIRECCTE de la Loire.

Cela a donné lieu à 10 réunions de négociation, 3 réunions du Comité d'Entreprise dans un délai légal court de deux mois.

A l'issue nous avons obtenu la signature de toutes les organisations syndicales le 21 décembre 2017 et la DIRECCTE a homologué notre Plan de Sauvegarde de l'Emploi le 8 janvier 2018.

### ---/ ENTREPRISE DE VALEUR

Nous avons également négocié des **accords d'entreprise** sur la mise en place de **l'indemnité kilométrique vélo**, **le droit à la déconnexion**, **l'égalité hommes/femmes** et **la qualité de vie au travail**, avec plusieurs mesures.



### ---/ PROJETS 2018

**Les projets pour 2018** concernent toujours les suites du déménagement du CEF 42 avec, notamment, la tenue de commissions de suivis et l'accompagnement des salariés dans leurs nouveaux projets professionnels.

Sur le dernier trimestre 2018 nous traiterons du **renouvellement des Institutions Représentatives du Personnel**, compte tenu de la nouvelle réglementation.

Il nous faudra trouver une représentation du personnel qui corresponde au mieux à notre organisation afin de permettre un dialogue social de qualité.

## ---/ RÉPARTITION **EMPLOIS**

*Les 513 personnes présentes au 31 décembre 2017 sont ainsi réparties :*

**69** CADRES

**34** ADMINISTRATIFS

**298** ÉDUCATIFS

**102** SERVICES GÉNÉRAUX

**10** PARAMÉDICAUX



“

Le service Logistique du Prado s'est étoffé avec l'arrivée d'un Responsable Hygiène et Restauration qui a permis de réaliser un état des lieux des 19 cuisines collectives du Prado afin de répondre aux différentes problématiques de celles-ci.



---

# RAPPORT LOGISTIQUE

*Adapter nos outils à nos besoins*

---

*L'objectif de la mission logistique est de fournir aux établissements et services du Prado des moyens et des outils opérationnels pour mener à bien leur mission d'accompagnement, tout en tenant compte des cadres réglementaires, normatifs et des contraintes budgétaires.*

## --/ LOGISTIQUE EN 2017

*Outre les champs d'intervention habituel, quelques chantiers prioritaires ont demandé un investissement plus conséquent en 2017 :*

### FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE

Le service met aussi en place des actions à destination des jeunes accueillis dans nos structures : **une formation sur la vigilance et le comportement à adopter en cas d'incendie a été créée.**

Les établissements du CANTIN et de la DEMI LUNE ont initiés cette formation, qui fût très bien accueillie par les jeunes et les équipes.

### NOUVEAU BÂTIMENT CONSTRUIT

Les travaux de construction du **nouveau bâtiment à Saint Germain Lespinasse (42)**, pour déménager et accueillir notre Centre Educatif Fermé (CEF) de l'Hôpital le Grand, ont été menés dans les temps.

La commission de sécurité s'est prononcée favorablement, le 19 décembre 2017, pour l'ouverture de ce nouveau CEF.

### TRAVAUX DE RÉFECTION

Les travaux de réfection, suite au sinistre dégât des eaux pour malfaçon, **du deuxième CEF du Prado** (CEF du Bourbonnais dans l'Allier) ont eu lieu.

L'établissement, qui a dû fermer huit mois en raison des travaux, a rouvert ses portes le 1<sup>er</sup> Août 2017.

### COMMISSION SÉCURITÉ

En Isère, les deux **MECS** ont reçu un avis favorable à la poursuite de l'activité par **la commission de sécurité**, celle-ci passe en effet tous les 5 ans pour valider la sécurité des établissements.

### RECONDUCTION ASSURANCE

Le service logistique a également entrepris la **renégociation des contrats d'assurances du PRADO** permettant ainsi une couverture plus adaptée à nos besoins et **une économie de près de 40 000 €.**

## “ ENJEUX 2018

*L'objectif de l'année à venir n'est pas des moindres : écrire et formaliser le plan de stratégie patrimoniale du Prado pour garantir le bon entretien et l'évolution de l'ensemble du parc immobilier, en cohérence avec les demandes des financeurs et les besoins des jeunes et des équipes.*

## FAITS MARQUANTS 2017

*Récit d'une année*



### CLIN D'ŒIL 2016

✓ 24 décembre 2016 : en ce jour de Noël, deux jeunes du Prado-Isère partent à la rencontre des personnes de la rue en participant à la distribution de petits déjeuners. Une belle action solidaire pour montrer aux jeunes que, malgré leur parcours complexe, ils ont, eux-aussi, beaucoup à donner.

### FÉVRIER 2017

✓ Le 8 et 9 février 2017, le Prado dévoilait son projet artistique « **Lumières sur le parcours d'un Homme en devenir** ». Cette création, projetée sur les murs de notre établissement historique l'ITEP Antoine Chevrier, a remporté un franc succès. Petits et grands ont pu apprécier cette installation magique et onirique signée Nicolas Ticot pour la vidéo et Jorge Costa pour le son, avec la participation des jeunes du Prado bien entendu.



✓ Démarrage du projet artistique « **Mon Moi Rêvé** » au Théâtre de la Croix Rousse avec les jeunes participants. Il s'agit de représenter et de donner vie à leur monde intérieur en une photo.



### MARS 2017

✓ Les 11 et 12 mars dernier, à l'occasion du Forum démocratie organisé par la bibliothèque municipale de Lyon, quatre jeunes du Centre Educatif Fermé de la Plaine du Forez (CEF 42) ont pu présenter leur projet sonore, « **Bunker Chamallow** », issu d'ateliers artistiques menés par Jorge Costa.

✓ **L'expérimentation aux clés de l'Atelier** se termine sur une mise en situation réelle des jeunes en apprentissage lors d'un chantier pour l'un des établissements du Prado. Il s'agit d'appliquer ce qu'ils ont appris dans le cadre de leur formation second œuvre. Le résultat est au rendez-vous : couloirs, chambres, plafond, hall d'entrée ont été repeints dans les temps. Merci à Amadou, Enzo, Ousmann, Dechichi et Idrissa pour ce coup de neuf nécessaire pour améliorer la qualité de vie quotidienne.

✓ **Les ateliers slam** se poursuivent avec les jeunes en situation de handicap psychique de l'ITEP Elise Rivet. Objectif : écrire un texte, le lire à haute voix, produire un CD et faire un spectacle devant les élèves et les familles dans une vraie salle de concert.

### AVRIL 2017

✓ Les synergies se développent au Prado : des jeunes de l'ITEP Elise Rivet sont accueillis aux **Jardins du Prado** pour découvrir les **métiers horticoles**. Une visite-découverte assurée par les salariés en insertion de **Prado Entreprendre** !

✓ Des jeunes de l'ITEP Antoine Chevrier sont en **résidence au Théâtre National de Villeurbanne (TNP)** pour cinq jours afin de répéter, en conditions réelles, la pièce de théâtre « **Le songe d'une nuit d'été** » de Shakespeare.

## PORTRAIT



### ✓ RAYAN, SÉLECTIONNÉ POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR DE JUJITSU

Arriver en ITEP n'est jamais une chose facile. Et puis, il y a des rencontres dans notre vie qui nous guident. Un jour, Rayan se décide à passer les portes du dojo et commence le Judo Jujitsu encadrée par Jean-Claude Rieu, éducateur sportif à l'ITEP et professeur de Judo.

Rayan s'est entraîné tous les lundis matin. Très vite, il a demandé à pouvoir s'entraîner le soir au club ; avec son sourire permanent aux lèvres, son humour et son air protecteur, il a été adopté par tous. Pour progresser, il a fallu adapter son corps, se faire mal et avoir une sacrée volonté pour avancer. Mais Rayan a ce petit truc en plus, ce truc qui fait qu'il n'abandonne jamais. La personne qui lui a donné cette rage de vaincre, cette envie de croire en ses rêves, c'est Jean-Claude Rieu.

En même temps, Rayan avait commencé les compétitions, il prenait peu à peu sa place sur les podiums, partageait des joies, des peines avec les autres de l'équipe. Il grimait peu à peu dans les grades et avait atteint la ceinture marron.

Grâce au niveau de ses partenaires d'entraînements, Rayan a su prendre ce dont il avait besoin pour faire évoluer sa pratique : il avait même obtenu le feu vert pour aller en scolarité extérieure. En juin dernier, très ému, Jean-Claude lui a remis lors de la fête de fin d'année, devant tout l'ITEP, sa fameuse ceinture noire qu'il attendait tant !

Cette année, Rayan s'est vraiment distingué dans ses compétitions. Il a réussi lors de l'Open d'Orléans, en janvier dernier, à vaincre le

vice-champion du monde junior 35 à 5. Son ascension aurait pu s'arrêter là, mais un jour, Rayan est entré en courant dans le dojo, les yeux remplis d'émotion pour nous annoncer qu'il avait reçu une convocation pour participer à un stage avec l'équipe de France à l'INSEP !

Ce fut le début d'une folle aventure, marquée par l'annonce à la fin de ce stage de sa sélection dans l'équipe de France pour les Championnats du Monde Junior qui ont eu lieu les 18 et 19 mars 2017 à Athènes. À ce moment-là, il a redoublé d'efforts à l'entraînement, s'est forgé un mental énorme avant de s'envoler vers Athènes.

Le dimanche arriva, il revêtit son kimono de la France et la compétition était lancée !

Au tirage au sort, il tombe contre le champion du monde en titre, un grand gaillard de 2m de haut ! Durant les trente premières secondes de combat, Rayan malmène l'allemand, il tente de belles choses, mais on ne bat pas un champion du monde si facilement, et Rayan s'incline face à ce géant.

Au deuxième tour, la déception de sa défaite et l'ampleur de la compétition ont eu raison de lui, ce fut fini pour cette fois-ci. Rayan, pour sa première participation à des championnats du monde, se classe 7ème parmi les meilleurs jujitsukas mondiaux.

## MAI 2017

✓ Des jeunes du Prado-Isère participent à l'organisation de la Course de la Résistance, portée par le Département. Un événement sportif en hommage aux résistants isérois de la Seconde Guerre Mondiale. Les jeunes ont ensuite participé à la commémoration du 8 mai, en présence de Jean-Pierre Barbier, Président du Département, et de Yannick Neuder, Maire de St-Etienne de St-Geoires.



✓ Les jeunes de l'ITEP Antoine Chevrier participent à un projet artistique en partenariat avec l'Opéra de Lyon. Deux comédiens les ont accompagnés toute l'année pour produire un spectacle en lien avec la programmation de l'Opéra. Ce projet s'est achevé en mai par 2 représentations de leur travail, à l'Opéra !

✓ Lancement de la 1<sup>ère</sup> édition des Bourses Nova de la Fondation du Prado pour financer des projets au sein des établissements pensés pour et par les jeunes (voir encadré P.26).

## JUIN 2017

✓ Rayan de l'ITEP Élise Rivet décroche la médaille de bronze aux championnats d'Europe junior de Jujitsu.

## JUILLET 2017

✓ Le 4 juillet, Prado Bugey a convié tous les jeunes et professionnels à un tournoi de foot auquel un bon nombre ont répondu présents. L'objectif de cette journée a été rempli : sortir de l'urgence quotidienne, vivre des moments de partage et de plaisir entre professionnels et jeunes.

## AOÛT 2017

---

✓ Réouverture du Centre Educatif Fermé de Lusigny après 8 mois de travaux de réfection, suite à un dégât des eaux pour malfaçon. Les premières admissions de jeunes ont lieu.



## SEPTEMBRE 2017

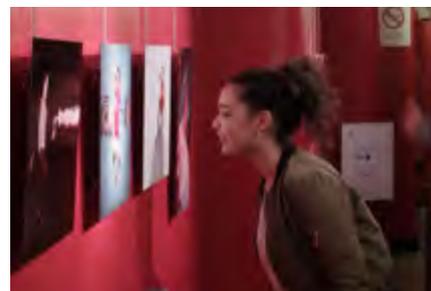
---

✓ Organisation d'une journée solidaire en faveur de l'établissement de Tassin-La-Demi-Lune. Les salariés du cabinet d'avocats Lamy Lexel se mobilisent pour embellir le jardin avec les jeunes !

## OCTOBRE 2017

---

✓ Vernissage de l'exposition photographique « Mon Moi Rêvé » au Théâtre de La Croix Rousse. Pendant plusieurs mois, 8 jeunes du Prado ont travaillé à exprimer et mettre en scène leur monde intérieur et leur personnalité au travers d'ateliers de conception et réalisation. Le résultat : 8 portraits et une exposition photographique itinérante, qui s'exposera dans 4 lieux à Lyon. Un projet réalisé avec le soutien de la Fondation Saint-Irénée, en partenariat avec la compagnie La Chambre Noire et le Théâtre de la Croix Rousse.



✓ Le Prado propose pour la première fois en France le programme américain de soutien à la parentalité « Ces années incroyables ». Si le métier de parents s'apprend sur le tas, on peut aussi s'y former en apprenant notamment le chemin que les enfants parcourent et les enjeux de chaque âge. Le Prado intervient donc de façon soutenue auprès de parents en difficultés pour les accompagner dans une approche positive de l'éducation et les aider à résoudre des situations problématiques. Ce programme de prévention a pour objectif d'agir en amont et de prévenir les placements.

✓ Jeunes et salariés de Prado Bourg courent à Marseille pour la 33<sup>e</sup> édition de la Course Algernon. Une course de 5 kms qui réunit des personnes valides et des personnes en situation de handicap pour partager un moment ensemble autour du sport.



## DÉCEMBRE 2017

---

✓ Le site institutionnel du Prado [www.le-prado.fr](http://www.le-prado.fr) fait peau neuve. Moderne et épuré, celui-ci se veut résolument dans l'air du temps !

## PORTRAIT



### ✓ LES MAÎTRESSES DE MAISON, CES FEMMES DE L'OMBRE

*Une maitresse de maison est présente régulièrement sur les structures, à jours et heures fixes. Je suis maitresse de maison dans la MECS des « Charmines », je prends mon travail très à cœur.*

*J'aime venir chaque matin, apporter le pain frais, préparer le petit déjeuner aux jeunes adolescents que nous accueillons dans notre structure. Ce temps est primordial pour moi, je pense que je suis également un repère pour eux.*

*C'est pendant ce temps que les langues se délient, ils me font part*

*de toutes ces injustices dont ils croient être victimes, et souvent négocient sur ce que je vais leur préparer pour le repas. C'est bon enfant, c'est le jeu, c'est sain et humain.*

*Je suis là pour prendre soin d'eux en collaboration avec les membres de mon équipe.*

*Je dis souvent que je suis le « Jiminy criquet » des Charmines ; celle qui essaie de penser aux détails du quotidien, et qui essaie au mieux qu'elle peut de soulager ses collègues éducateurs.*

*La maitresse de maison prépare les repas et entretient la résidence ; mais elle a une place et fonction bien plus élargie que celle-ci. Elle est présente dans la maison, dans les pièces communes, et intervient aussi dans les espaces intimes des jeunes tels que leur chambre.*

*La maitresse de maison est là pour prendre soin des résidents, elle les « cocoone ».*

*Un jour où je mettais le linge d'un jeune à laver, il se trouvait à côté de moi. Je lui demande d'essayer*

*de penser à ne pas laisser ses chaussettes en boules quand elles sont sales. Et là il me répond : « mais je croyais que c'était toi qui enlevait les boules, comme les mamans. Très touchée par ses mots, depuis, j'enlève les boules des chaussettes... »*

**Frédérique GOUTAUDIER**  
**Maîtresse de maison**  
**Prado Bugey**





**“ *L'ambition est un rêve avec un moteur à réaction...  
Elvis Presley* ”**

# BILAN FINANCIER

*Les comptes 2017*

---/ BILAN COMPTABLE ---2017

|   | Brut              | Amortissements<br>Dépréciations | Net au<br>31/12/17 | Net au<br>31/12/16 |
|---|-------------------|---------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>ACTIF</b>                                    |                   |                                 |                    |                    |
| <i>Immobilisations incorporelles</i>            |                   |                                 |                    |                    |
| Frais d'établissement                           |                   |                                 |                    |                    |
| Frais de recherche et de développement          | 43 608            | 45 588                          | -1 980             | 8 252              |
| Concessions, brevets et droits assimilés        | 189 897           | 135 367                         | 54 530             | 6 179              |
| Droit au bail                                   |                   |                                 |                    |                    |
| Autres immob. incorporelles / Avances et aco    |                   |                                 |                    |                    |
| <i>Immobilisations corporelles</i>              |                   |                                 |                    |                    |
| Terrains  |                   |                                 |                    |                    |
| Constructions                                   |                   |                                 |                    |                    |
| Installations techniques, matériel et outillage | 1 435 849         | 1 228 658                       | 207 192            | 238 415            |
| Autres immobilisations corporelles              | 6 412 279         | 4 734 529                       | 1 677 750          | 1 678 046          |
| Immob. en cours / Avances et acomptes           | 65 593            |                                 | 65 593             | 29 604             |
| Immobilisations financières                     |                   |                                 |                    |                    |
| Participations et créances rattachées           |                   |                                 |                    |                    |
| TIAP & autres titres immobilisés                | 492               |                                 | 492                | 492                |
| Prêts   |                   |                                 |                    |                    |
| Autres immobilisations financières              | 76 309            |                                 | 76 309             | 73 670             |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                         | <b>8 224 028</b>  | <b>6 144 142</b>                | <b>2 079 886</b>   | <b>2 034 658</b>   |
| Stocks  |                   |                                 |                    |                    |
| Matières premières et autres approv.            | 38 123            |                                 | 38 123             | 40 948             |
| En cours de production de biens                 |                   |                                 |                    |                    |
| En cours de production de services              |                   |                                 |                    |                    |
| Produits intermédiaires et finis                |                   |                                 |                    |                    |
| Marchandises                                    |                   |                                 |                    |                    |
| Avances et acomptes versés sur commandes        | 6 240             |                                 | 6 240              | 2 316              |
| Créances  |                   |                                 |                    |                    |
| Usagers et comptes rattachés                    | 2 803 471         | 540 998                         | 2 262 473          | 3 371 358          |
| Autres créances                                 | 528 084           | 10 108                          | 517 976            | 316 968            |
| Divers  |                   |                                 |                    |                    |
| Valeurs mobilières de placement                 |                   |                                 |                    |                    |
| Instruments de trésorerie                       |                   |                                 |                    |                    |
| Disponibilités                                  | 2 717 378         |                                 | 2 717 378          | 1 692 643          |
| Charges constatées d'avance                     | 70 753            |                                 | 70 753             | 71 644             |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                          | <b>6 164 049</b>  | <b>551 107</b>                  | <b>5 612 943</b>   | <b>5 495 876</b>   |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices      |                   |                                 |                    |                    |
| Prime de remboursement des obligations          |                   |                                 |                    |                    |
| Ecarts de conversion – Actif                    |                   |                                 |                    |                    |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>                |                   |                                 |                    |                    |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                         | <b>14 388 077</b> | <b>6 695 249</b>                | <b>7 692 828</b>   | <b>7 530 534</b>   |

## ---/ BILAN COMPTABLE ---2017

|   | Net au<br>31/12/17 | Net au<br>31/12/16 |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>PASSIF</b>   |                    |                    |
| Fonds associatifs sans droit de reprise                 | 2 409 053          | 2 409 053          |
| Ecarts de réévaluation                                  |                    |                    |
| Réserves indisponibles                                  |                    |                    |
| Réserves statutaires ou contractuelles                  |                    |                    |
| Réserves réglementées                                   |                    |                    |
| Autres réserves   | 2 909 109          | 2 376 773          |
| Report à nouveau  | -4 819 799         | -5 072 204         |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>                           | <b>-159 365</b>    | <b>1 038 790</b>   |
| Subventions d'investissement                            | 162 221            | 213 694            |
| Provisions réglementées                                 | 13 004             | 100 000            |
| <b>FONDS PROPRES</b>                                    | <b>514 224</b>     | <b>1 066 107</b>   |
| Apports   | 500 000            | 500 000            |
| Legs et donations                                       |                    |                    |
| Subventions affectées                                   | 395 686            | 395 686            |
| Fonds associatifs avec droit de reprise                 | 895 686            | 895 686            |
| Résultat sous contrôle                                  | -736 422           | -709 356           |
| Droit des propriétaires                                 |                    |                    |
| <b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>                         | <b>159 264</b>     | <b>186 330</b>     |
| Provisions pour risques                                 | 618 000            | 702 000            |
| Provisions pour charges                                 | 1 302 682          | 1 068 910          |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>               | <b>1 920 682</b>   | <b>1 770 910</b>   |
| Fonds dédiés sur subventions                            | 75 861             | 174 262            |
| Fonds dédiés sur autres ressources                      |                    |                    |
| <b>FONDS DEDES</b>                                      | <b>75 861</b>      | <b>174 262</b>     |
| Emprunts obligataires convertibles                      |                    |                    |
| <b>Emprunts</b>   |                    |                    |
| Découverts et concours bancaires                        | 9 398              | 1 026              |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits | 9 398              | 1 026              |
| Emprunts et dettes financières diverses                 |                    |                    |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours        | 439 638            | 183 925            |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                | 660 174            | 584 748            |
| Dettes fiscales et sociales                             | 3 140 393          | 3 277 150          |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés         | 146 383            | 38 370             |
| Autres dettes   | 621 211            | 246 655            |
| Instruments de trésorerie                               |                    |                    |
| Produits constatés d'avance                             | 5 600              | 1 050              |
| <b>DETTES</b>   | <b>5 022 798</b>   | <b>4 332 925</b>   |
| Ecarts de conversion – Passif                           |                    |                    |
| <b>ECARTS DE CONVERSION</b>                             |                    |                    |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                  | <b>7 692 828</b>   | <b>7 530 534</b>   |

## ---/ COMPTE DE RÉSULTAT ---2017

|  | 31/12/2017        | 31/12/2016        |
|--|-------------------|-------------------|
| Production vendue (services)                                       | -1 257 299        | 200 270           |
| Chiffre d'affaires net   | -1 257 299        | 200 270           |
| Subventions d'exploitation   | 39 095            | 19 319            |
| Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges | 640 772           | 237 961           |
| Autres produits  | 29 302 329        | 29 007 188        |
| <b>Total I</b>   | <b>28 724 897</b> | <b>29 464 738</b> |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements          | 696 105           | 686 099           |
| Variations de stock  | 2 419             | 4 504             |
| Autres achats et charges externes (a)                              | 6 480 237         | 6 103 521         |
| Impôts, taxes et versements assimilés                              | 1 189 955         | 1 524 820         |
| Salaires et traitements  | 13 458 267        | 12 849 411        |
| Charges sociales   | 5 924 597         | 5 829 818         |
| – Sur immobilisations : dotations aux amortissements               | 599 443           | 623 999           |
| – Sur actif circulant : dotations aux dépréciations                | 24 367            | 399 988           |
| – Pour risques et charges : dotations aux provisions               | 400 947           | 135 224           |
| Autres charges   | 85 337            | 80 715            |
| <b>Total II</b>  | <b>28 861 674</b> | <b>28 238 098</b> |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>                              | <b>-136 777</b>   | <b>1 226 640</b>  |
| Autres intérêts et produits assimilés (3)                          | 207               | 120               |
| <b>Total V</b>   | <b>207</b>        | <b>120</b>        |
| Intérêts et charges assimilées (4)                                 | 3 743             | 5 643             |
| <b>Total VI</b>  | <b>3 743</b>      | <b>5 643</b>      |
| <b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>                                   | <b>-3 536</b>     | <b>-5 523</b>     |
| <b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>            | <b>-140 313</b>   | <b>1 221 116</b>  |

|   | 31/12/2017        | 31/12/2016        |
|---|-------------------|-------------------|
| <i>Produits exceptionnels</i>                                     |                   |                   |
| Sur opérations de gestion   | 44 402            | 26 048            |
| Sur opérations en capital   | 83 738            | 103 555           |
| Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges  | 461 639           | 92 165            |
| <b>Total produits exceptionnels (VII)</b>                         | <b>589 778</b>    | <b>221 767</b>    |
| Sur opérations de gestion   | 290               | 42 191            |
| Sur opérations en capital   | 34 946            | 71 298            |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | 573 594           | 290 604           |
| <b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>                       | <b>608 830</b>    | <b>404 093</b>    |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>                           | <b>-19 052</b>    | <b>-182 326</b>   |
| <b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>                           | <b>29 314 883</b> | <b>29 686 625</b> |
| <b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>                     | <b>29 474 247</b> | <b>28 647 835</b> |
| <b>BENEFICE OU PERTE</b>  | <b>-159 365</b>   | <b>1 038 790</b>  |
| – Redevances de crédit-bail mobilier                              | 206 732           | 205 769           |

---

## REMERCIEMENTS LE PRADO

*Partenaires, donateurs, entreprises et artisans*

---

Le Prado remercie tous ses donateurs pour leur soutien et leur confiance, les entreprises et artisans qui ont versé leur taxe d'apprentissage et, plus largement, tous ses partenaires sans lesquels notre action serait impossible.



### NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

---



Remerciements à la Préfecture de Région Rhône-Alpes, aux Préfectures du Rhône, de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, de l'Allier - aux Parquets de Lyon, de Bourg-en-Bresse, de Grenoble, de St-Etienne, de Moulins - aux services de Gendarmerie - aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours - aux Maires et équipes municipales des villes et communes sur lesquelles sont installés nos établissements et services - aux Tribunaux pour Enfants - au Barreau de Lyon - aux services sociaux de proximité des départements - aux Rectorats et services départementaux de l'Éducation Nationale - Aux écoles de formation et Universités - aux services et associations du secteur social et médico-social, de l'Économie Sociale et Solidaire, et de l'insertion.

## NOS PARTENAIRES PROJETS 2017



## ÉDITING

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Denis Poinas

**RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION**  
Louise Nonne-Moreau

**CRÉATION GRAPHIQUE**  
Stéphanie Herrbach  
[www.stef-herrbach.com](http://www.stef-herrbach.com)

**IMPRIMEUR**  
Imprimerie Dupli  
[www.dupli-cretin.com](http://www.dupli-cretin.com)

### AUTRES REMERCIEMENTS

Toutes les personnes qui ont pris du temps pour que cet ouvrage se réalise : Professionnels, intervenants, artistes, photographes, auteurs, rédacteurs, partenaires, les jeunes du Prado ...

### TOUS DROITS RÉSERVÉS

Les photos et les textes de cet ouvrage sont soumis au code de la propriété intellectuelle.

Copyright : ©Jim Ouzi, ©unsplash.com, ©Le Prado

Toute reproduction est formellement interdite. Imprimé en Septembre 2018.





according to EN 13055-5  
Blend of weakly decomposed  
fallen black spruce needles  
40 m³/ton (+/- 25 %)  
according to product specification  
Belgium GmbH · 49744 Geeste



**LE PRADO**

200 rue du Prado  
69270 FONTAINES SAINT MARTIN

Contact /  
Tél. 04 72 42 11 22  
communication@le-prado.fr  
www.le-prado.fr

 @LePradoasso  @pradoasso